

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois octobre à 19h00, le CONSEIL D'ADMISTRATION du CCAS de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Président.

Convocation du 17/10/2025

Nombre de membres en exercice : 17

Étaient présents : Victor DENOUVION, Isabelle BELBÈZE, Naziha ABOULGHAZI, Éric AUTECHAUD, Suzanne BENCHARGUI, Jean-Marc CARNEIRO, Albertine DE CARVALHO, Corinne FARRET, Aline BERGOUGNAN, Bernard BOUÉ, Marie-Françoise DELMAS, Claudine LACOSTE, Anne-Marie MARTIN, Juliette MONTEIL, Jean NOUGAROLIS.

Étaient excusés : Rachid CHIBLI et Agnès CARRARO.

Avait donné pouvoir :

- Agnès CARRARO avait donné pouvoir à Isabelle BELBÈZE

Présents : 15

Votants : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

OBJET : ADHÉSION À L'ASSOCIATION ALLIANCE DE SOLIDARITÉ AVEC VALKY ET AUTORISATION DE SIGNATURE N°2025-28

Monsieur le Président expose le contexte de ce partenariat aux membres du Conseil d'Administration.

La communauté territoire de Valky, située près de Kharkiv (Est de l'Ukraine), a sollicité de l'aide afin de pouvoir faire face aux drames de destructions causés par l'agression russe (destruction des infrastructures et des bâtiments, coupures d'électricité et d'eau potable, afflux massif de réfugiés (25 000) à héberger en urgence,...).

Les communes du nord-Toulousain (Fenouillet, Fonbeauzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, Lespinasse, Saint-Alban et Seilh) ont décidé de créer, le 9 mai 2023, une Alliance intercommunale pour répondre solidairement à cette demande. En janvier 2024, la commune de Saint-Jory a rejoint, par délibération du conseil municipal, cette Alliance intercommunale. Cette alliance constitue un ensemble territorial équivalent à celui de Valky (environ 30 000 habitants), ce qui permet d'organiser les aides et les solidarités à une échelle opérationnelle et des objectifs concrets.

Réunis en assemblée constitutive en la Mairie de Gagnac sur Garonne le 26 Mars 2025 à 14h, les représentants des communes du Nord Toulousain qui avaient constitué en Mai 2023 une Alliance Territoriale de Solidarité avec la Communauté territoriale de Valky (Ukraine, Oblast de Kharkiv), ont décidé d'un commun accord de créer une association loi 1901 destinée à pérenniser et élargir les actions de solidarité avec les populations de l'Est ukrainien.

Accusé de réception en préfecture
031-263105942-20251023-DELIB202528-DE
Reçu le 30/10/2025



Cette association a pour objet de :

- Fédérer les habitants, les entreprises et les collectivités souhaitant s'engager dans des actions de solidarité et d'entraide envers l'Ukraine, notamment avec la Communauté territoriale de Valky (située dans l'Oblast de Kharkiv)
- Mettre en place des projets d'aide humanitaire, de soutien logistique et de coopération entre les collectivités locales françaises et ukrainiennes.
- Sensibiliser les citoyens et les collectivités aux conséquences de la guerre en Ukraine
- Promouvoir des actions de solidarité, des échanges culturels et professionnels ainsi que toute autre activité concourant au soutien de la population ukrainienne affectée par la guerre.

Le Président propose de faire adhérer la Commune de Saint-Jory, via le CCAS, l'association "Alliance de Solidarité avec Valky".

Le montant de l'adhésion est fixé annuellement par l'assemblée générale. Pour 2025, ce montant est de 500 euros.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES AVOIR DELIBÉRÉ

APPROUVE l'adhésion à l'association telle que mentionnée

AUTORISE le président à signer tous les documents relatifs à ladite adhésion

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 03 NOV. 2025

Le Président, Victor DENUVION.

